



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Bureau du Grand Conseil

Séance plénière du Grand Conseil du 16 mars 2021: une année déjà, placée sous le sceau de la pandémie

Il y a exactement une année, en raison de l'accélération de la propagation du coronavirus SARS-COV2, le Conseil fédéral prononçait l'entrée en situation extraordinaire. Dès le début de la crise sanitaire, le Grand Conseil s'est adapté à des conditions continuellement changeantes, se réorganisant parfois à très brève échéance, afin de continuer à pouvoir assumer sa fonction législative et de surveillance. Il a ainsi pu traiter les décrets visant à venir en aide à la société et à atténuer les difficultés rencontrées par la population. Pour marquer symboliquement cette année d'activité parlementaire très particulière, l'ordre du jour de la séance du Grand Conseil du 16 mars 2021, qui se prolongera en soirée, traite prioritairement, parmi les objets en attente de traitement par le plénum, ceux ayant un lien avec la crise du coronavirus.

En mars 2020, pour la première fois de son histoire, le Bureau du Grand Conseil suspendait les activités parlementaires, prenant conjointement les dispositions pour assermenter la nouvelle Conseillère d'Etat Christelle Luisier Brodard et permettre aux commissions, puis au plénum, de reprendre rapidement leurs travaux. Le Grand Conseil a ainsi pu endosser son rôle de force de proposition et adopter, en une année, pour plusieurs centaines de millions d'aides ou d'investissements, etc. dans son champ de compétence.

Dès le début de la crise, la députation est restée à l'écoute des problèmes et des besoins de la société civile, relayant auprès du Conseil d'Etat de nombreuses préoccupations de la population. Depuis la reprise des séances plénières en mai 2020, une centaine d'interventions parlementaires en relation avec la crise du coronavirus ont été déposées. La séance du Grand Conseil du 16 mars 2021, exceptionnellement prolongée en soirée, traite d'un grand nombre de ces objets, relevant de tous les départements, mettant en évidence le rôle assumé par le Grand Conseil depuis mars 2020, à travers ses interventions.

Au-delà de l'évolution de la pandémie, le Grand Conseil et ses organes mettent tout en œuvre pour assurer la continuité de leur rôle institutionnel et pour assumer leurs responsabilités de législateur et de contrôle du gouvernement.

Lausanne, le 16 mars 2021

RENSEIGNEMENTS

Sonya Butera, Présidente du Grand Conseil,

079 290 88 30